



PLAN SIMPLE DE GESTION DE LA FORET DE

Durée du plan simple de gestion :.....ans

(le point de départ du plan simple de gestion correspondra à sa date d'agrément par le CRPF)

Commune principale, département :

Surface totale :

Présenté par :

Agissant en qualité de :

Je demande l'agrément de ce plan simple de gestion au titre du Code Forestier.

Option : ma forêt étant concernée par des réglementations spécifiques, je demande l'agrément de ce PSG au titre des articles L.122-7 et 8 du Code Forestier pour la ou les réglementation(s) suivante(s) (cocher la ou les cases correspondantes) :

- Forêt de protection
- Arrêté préfectoral de protection des biotopes et d'habitats
- Parc National
- Réserve naturelle
- Monument historique
- Site classé
- Site inscrit
- Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AMVAP)
- Natura 2000

Signature(s) du ou des propriétaire(s), ou du représentant légal, ou du mandataire (joindre le mandat), ou du (des) nu-propriétaire(s) et titulaire(s) d'un droit réel de jouissance (usufruitiers,...) le cas échéant :

Fait à....., le.....

Cadre réservé au CRPF

N°

<i>Date de dépôt</i>	<i>Date d'agrément</i>
----------------------	------------------------

Présentation de la forêt et enjeux

1.1 Renseignements généraux

Propriétaires, nu-propriétaire et usufruitiers, indivisaires :

Indiquer le statut, puis le(s) nom(s), prénom(s), adresse(s), n°(s) téléphone et e-mail

Dans le cas où le propriétaire est une personne morale :

Indiquer la raison sociale, le n° Siren le cas échéant, ainsi que l'adresse du siège social

Indiquer le nom du représentant légal ainsi que son adresse, son n° de tél. et son e-mail

Rédacteur du PSG :

Indiquer son nom, son adresse, son n° de tél. et son e-mail

1.2 Tableau des parcelles cadastrales qui en constituent le fonds

Dans le cas d'un PSG collectif, reproduire ce tableau pour chaque propriétaire.

Propriétaire n°1 - identification :

Commune (Département)	Section cadastrale	N° parcelle ou sous parcelle cadastrale	Surface (ha, a, ca) par parcelle cadastrale	Type d'engagement fiscal le cas échéant : Monichon, ISF, DEFI*.	Date dernier engagement souscrit en cours de validité	Parcelles forestières correspondantes

*Date du dernier engagement DEFI souscrit :

1.3 Plans de la forêt

Sont fournis en annexes au document :

- **Le plan de localisation de la forêt**
- **Le plan particulier de la forêt**

1.4 Brève analyse des contraintes naturelles à la gestion sylvicole

Indiquer la région forestière naturelle :

Nature des contraintes naturelles :

Façon dont le propriétaire adapte, le cas échéant, la sylviculture à ces contraintes :

1.5 Brève analyse des enjeux économiques

Qualité des bois présents dans la forêt :

Commentaires :

Autres ressources économiques de la forêt :

Accessibilité aux parcelles :

	Brève description du réseau (état, longueur)	Caractère suffisant ou insuffisant et observations
Routes goudronnées (accès général à la forêt)		
Routes et chemins empierrés		
Chemins de terre et layons forestiers		
Places de dépôt		

Façon dont le propriétaire adapte le cas échéant la sylviculture à ces enjeux économiques :

1.6 Brève analyse des enjeux environnementaux

Principales réglementations à enjeux environnementaux susceptibles d'influer sur la gestion forestière : *cocher si la forêt est concernée par une des dispositions suivantes :*

- Forêt de protection (code forestier, articles L. 141-1 et suivants)
- Site inscrit (code de l'environnement, article L. 341-1)
- Site classé (code de l'environnement, articles L. 341-2 et suivants)
- Périmètre de protection d'un monument historique (code du patrimoine, art. L. 621-1 et suivants)
- Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP) et Aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AMVAP)
- Parc national (code de l'environnement articles L. 331-1 et suivants)
- Réserve naturelle (code de l'environnement articles L. 332-1 et suivants)
- Arrêté de protection de biotopes (articles L. 411.1 et suivants du code de l'environnement)
- Natura 2000 (code de l'environnement art. L 414.4 et suivants)
- Périmètre de protection des captages d'eau immédiat ou rapproché
- Plan de Prévention des Risques (à préciser)
- Réglementation des Boisements, dans le cas de renouvellement de peuplements
- Autres (zones humides, ZNIEFF 1, etc, ...) :

Précisions : *Exemple pour un site NATURA 2000 : mentionner le nom et le numéro du site, préciser les enjeux écologiques (habitats et habitats d'espèces) qui concernent la propriété et les parcelles concernées, mentionner si vous avez signé un contrat ou une charte NATURA 2000, en donner la date. (fournir en annexe le contrat Natura 2000 s'il existe)*

Façon dont le propriétaire adapte, le cas échéant, la sylviculture à ces enjeux :

Autres enjeux environnementaux (non réglementaires) et façon dont le propriétaire adapte, le cas échéant, la sylviculture à ces enjeux :

1.7 Brève analyse des enjeux sociaux des bois et forêts

Énoncé des types d'enjeux sociaux :

La forêt est-elle fréquentée par le public ?

Existe-t-il des balisages particuliers (randonnée,...) ou une convention d'ouverture au public telle que prévue à l'article L.122-9 du Code Forestier?

Quels sont les autres enjeux sociaux ?

Façon dont le propriétaire adapte, le cas échéant, la sylviculture à ces enjeux sociaux :

1.8 Brève analyse de l'équilibre sylvo-cynégétique

Statut de la chasse sur la propriété

Forêt intégrée au territoire d'une ACCA : oui non
Forêt faisant partie d'une société de chasse banale : oui non
Chasse réservée sur la propriété : oui non
Autre situation :

En cas de chasse réservée sur la propriété, qui demande le plan de chasse ?

- vous-même en tant que propriétaire exerçant son droit de chasse
- vous-même en tant que propriétaire (clause dans le bail de location de chasse)
- Autre situation (votre locataire de chasse, ...) :

Présence d'un enclos cynégétique (parc de chasse fermé : hauteur de la clôture et superficie concernée) :

Commentaires éventuels :

Surface des espaces ouverts en forêt permettant l'alimentation des cervidés

Types d'espaces ouverts	Surface en début de PSG	Surface en fin de PSG
Peuplements en régénération de moins de 10 ans		
Autres surfaces (clairières, landes, emprises EDF ...)		

Etat de l'équilibre sylvo-cynégétique :

	Chevreaux	Cerfs	Autres
Présence d'espèces inscrites au plan de chasse (oui/non/commentaire)			
Importance des dégâts constatés (aucun, disséminés, fréquents, généralisés)			

Observations (nature des dégâts, localisation, ...) :

Indication sur les orientations souhaitables en matière d'équilibre sylvo-cynégétique :

Tendance souhaitée du plan de chasse pour la durée du PSG :

Adaptations de la gestion forestière (*orientations sylvicoles, mesures de prévention et de protection envisagées, ...*) :

1.9 Historique et brève analyse de l'application du PSG précédent

Bref historique de la forêt :

Historique général : (évolution du patrimoine, accidents naturels, ...) :

N°et date d'agrément du PSG précédent (si disponible) :

	Surface en + ou en -	Commune
Modifications éventuelles de surface		

Bilan de mise en œuvre du programme des coupes et travaux du précédent PSG

Ce bilan précise notamment les coupes et travaux programmés qui n'ont pas été réalisés

Année prévisionnelle :	Numéro de parcelle ou sous parcelle	Type d'intervention prévue	Bilan de mise en œuvre et commentaires

Surface ouverte au renouvellement (mise en régénération) lors du précédent PSG :

Commentaires :

1.10 Description des types de peuplements présents dans les bois et forêts

Description sommaire des types de peuplements présents dans les bois et forêts par référence aux grandes catégories suivantes :

- taillis simple ;
- futaie régulière feuillue
- futaie régulière résineuse ;
- futaie régulière mixte ;
- futaie irrégulière
- mélange taillis-futaie

Désignation des types de peuplements :	Parcelles et sous-parcelles forestières (groupes de parcelles homogènes)	Surface (ha, ares)	Description : - essence(s) principale(s) - appréciation du stade de développement - adaptation à la station / qualité/ état sanitaire, - ...

Commentaires :

Définition des objectifs assignés aux bois et forêts

2.1 Objectifs généraux pour la forêt

Choix des objectifs pour la forêt :

Numéroter les objectifs retenus par ordre de priorité

- Production de bois
- Chasse
- Agrément
- Protection-Biodiversité
- Accueil du public
- Autre (préciser)

Observations :

Objectifs et engagements liés à une demande d'agrément au titre des articles L122-7 et 8 du code forestier (*cocher les cases correspondantes*) :

- Ma forêt est concernée par une réglementation spécifique prévue aux articles L.122-7 et 8 du Code Forestier.
- J'ai pris connaissance de ladite réglementation et de ses implications à l'échelle de ma forêt.
- Je m'engage à gérer ma forêt en cohérence avec cette réglementation et dans le respect de ses prescriptions.

2.2 Objectifs et itinéraires sylvicoles par type de peuplement

Désignation des types de peuplements :	Parcelles et sous-parcelles forestières	Surface (ha, ares)	Peuplement objectif et règles de culture (nature des coupes, rotations, prélèvements, travaux sylvicoles, ...).

Commentaires :

Précisions complémentaires pour permettre l'agrément au titre des articles L. 122 7 et 8 du code forestier :

Programme des interventions

3.1 Programme des coupes et travaux

Parcelles et sous-parc.	surface	Année 20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20

Abréviations relatives aux coupes : **CRT** = C. Rase de Taillis, **CR** = C. Rase, **ECL** = Eclaircie, **CC** = Coupe de Conversion, **CJA** = C. de type JArdinatoire, **CRN** = C. de Régénération Naturelle, **DET**=Détourage ; **CS** = Coupe Sanitaire, **CTSF** = C. de Taillis Sous Futaie

Abréviations relatives aux travaux : **LAY** = Layonnage, **PSO** = Préparation du Sol, **REB** = Reboisement, **ENR** : Enrichissement, **DEG** = Dégagement, **DEP** = Dépressage, **TF** = Taille de Formation, **ELA** = Elagage

3.2 Programme des travaux d'infrastructure

	Programme des travaux d'infrastructure (routes, places de dépôt, fossés, ...)	
Année prévisionnelle de réalisation des travaux	Numéro de parcelle ou des parcelles	Nature de l'intervention

Précisions complémentaires pour permettre l'agrément au titre des articles L. 122 7 et 8 :

Commentaires éventuels :

Fiche parcellaire (à remplir pour chaque parcelle)

Parcelle Forestière N°

Mémo de terrain		Essence dominante	Age des arbres	Hauteur moyenne	Grosueur moyenne	Nombre d'arbres / ha	Surface terrière (G)	Répartition par catégorie de grosueur	Qualité et état sanitaire
Taillis		X	X						X
Futaie régulière		X	X	X	X	X			X
Peuplements irréguliers	description du taillis ou sous étage	X	X						X
	description de la futaie	X					X	X	X
Milieux associés		nature de ces milieux							

Références cadastrales:

Pour remplir le tableau : faire un double-clic sur le tableau, saisir les surfaces en ares, les calculs sont automatiques

Commune	Section	Numéro	Surface
Surface totale de la parcelle forestière:			0 ha 00 a

Description des peuplements

Sous parcelle	Type de peuplement	Surface	Description précise	Objectif (d'après SRGS)

Surface totale

--